VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN. Par LEONARD L. STERN.

VENTE EN PARTAGE

Successions de Magdalene Roth, épouse de Joseph Batt, et de Joseph Batt, No. 107,081, et de John Batt, No. 107,080 consolidées, dans la Division A, Cour Civile de District

Cottage simple, Sixième District, sur deux lots de terre. No. 4112 rue Magazine, entre les rues Milan et Marengo, contenant 6 chambres, bains, égouts, et l'eau, gaz; galeries de face et de côté et grande pelouse sur le côté.

Sera vendu à l'enchère publique par Leonard L. Stern, encanteur, le MARDI, 12 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte l e26 mars 1914, et signé le 6 avril 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses e mtaéliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 205, autrefois Iles No. 21 d'Est Boulligny, borné par les rues Magazine, Constance, Marengo et Milan, désignés comme terrains numéros quatorze et quinze sur un plan déposé à l'office du recorder de la Paroisse Jefferson, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Magazine par un profondeur de cent pieds huit pouces entre lignes paralèlles.

Les améliorations consistent en un cottage simple couvert en ardoises, No. 4112 rue Magazine, contenant 6 chambres, bains, galleries sur la façade et sur le côté, égouts et l'eau, gaz, et grande pelouse sur le côté.

Conditions — Comptant, au plus dernier et plus haut encherisseur pour les parts des majeurs et des mineurs intéressés dans la succession. L'acquéreur devra assomer les taxes d'état et de ville pour l'année 1914, en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Lawrence M. Janin, notaire, et sera tenu de deposer 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

avril 11 12 19 26—mai 3 5 12

Par J. L. ONORATO Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 107,845, dans l'affaire intitulée Paul A. Ross vs. Edw. J. Ross, le dit jugement lu, rendu et signé en cour ouverte le 7me jour d'avril 1914, et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, le JEUDI, 14 mai 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, comme par l'inventaire présenté:

Deux certains lots de terre avec améliorations, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 124, borné par les rues Baronne, Première, Philip et Carondelet, dans le Quatrième District de cette ville, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Philip par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, formant le coin des rues Première et Baronne. Les améliorations consistent en un cottage simple élevé (dépendances à deux étages), connu sous No. 1735 rue Première. La maison contient vestibule, salon, salle-à-manger, office, cuisine, quatre chambres à coucher, chambre à bains, gaz, égouts. La propriété sera offerte en vente selon le plan qui sera exhibé au moment de la vente.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus ont tout comptant et le solde, s'il y en a, en billets de racheteur payables en un, ou un et deux ans après date, avec 7 pour cent d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement, et garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; avec toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acte de vente devant être passé devant L. Loomis, Jr., notaire, au frais de l'acquéreur, qui devra assumer les taxes de ville et d'état de 1914, et le coût des certificats. L'acquéreur devra déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix de la vente (pas de clauses pénales) avec

Encanteur, 822 Rue Commune.

avril 12 19 26—mai 3 10 14

PAR CARRERE & CARRERE PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession. double cottage, 1724 Rue St-Antoine, entre les rues Derbigny et Roman. Le MARDI, 19 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Succession de Mathilda Caroline Methe, épouse de William D. Langshaw—No. 101,199, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Le MARDI, 19 mai 1914, à la Bourse des Proprietes Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément d'un ordre émis, daté et signé le 6 avril 1914, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, je, Ernest A. Carrere, je procéderal à la vente à l'encan de la propriété suivante, décrite à savoir:

1e—Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans l'ilet No. 769 (ancien ilet No. 50 du faubourg Marigny), borné par les rues St-Antoine, Annette, Roman (autrefois Solidelle) et Derbigny (autrefois Prosper), laquelle parcelle est désignée par le numéro vingt sur un croquis de Joseph Brilly, voyer, et mesure selon le dit croquis, en mesure américaine, vingt-six pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la rue St-Antoine, sur une profondeur de cent quinze pieds, quatre pouces et une ligne. Les améliorations sont connues comme le numéro 1724 rue St-Antoine, comprenant un cottage double en bois, avec toit couvert en ardoises, contenant trois chambres de chaque côté.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le solde, s'il y en a, en un an représenté par un billet portant 8 pour cent d'intérêt, garanti par lien et privilèges du vendeur, ainsi que toutes les autres clauses de sécurités usuelles; l'acquéreur devra payer en plus du montant de son enchère, les taxes pour l'année 1914, les frais de tous les certificats, et à payer pour l'acte de vente, devant James Simeon, notaire. Dix pour cent de dépôt, au moment de l'adjudication, sur l'achat de la vente.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
FELIX J. PUIG, Avocat pour le demandeur.
avril 19 26—mai 3 10 17 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jean Marie Laporte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,427 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Celina Castet, veuve de Jean Marie Laporte, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BENJAMIN ORY, Avocat.
avril 19 23 28

Succession de John J. Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,651 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire dans dix jours de la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Bridget Murray, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. W. FLYNN, Avocat.
avril 21 25 30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession vacante de Charles Perreau de Fonterman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 82,593 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le dit compte présenté par P. J. Flanagan, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. T. FLORENCE, Avocat.
avril 16 20 25

Succession de Veuve E. H. Lehmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,408 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Léonce Bonnecaze, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. J. THEARD, Avocat.
avril 16 20 25

The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.

323 Chartres Street NEW ORLEANS

SPÉCIALITÉ DE

TRAVAUX EN FRANÇAIS

TRADUCTIONS EN

Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand et Hollandais

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière.

VENTES A L'ENCAN

Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIARE

Cottage Double, 2121-2123 rue Troisième

MMme Veuve Maria Stall et als. vs. Eugénie Stall et Florence Stall.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — No. 107722 — Division A — Il sera vendu à l'encan le MARDI, 28 Avril 1914 à midi à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne par Jas. Brennan, encanteur, bureau 811 rue Perdido, en vertu et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 19 Mars, 1914, et signé en Cour ouverte le 25 Mars, 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages, qui on dépendant ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Seconde, Troisième, Saratoga et Sud Franklin lequel lot est désigné par le numéro 5 sur un plan du dit ilet dressé par A. D. Young, déposé en l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville et mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de ocnt quinze pieds (115) entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations comprennent une maison solidement construite couverte en ardoises, double cottage, désigné par les Nos. 2121-2123 rue troisième contenant cinq chambres, hangars etc. grande cour et peut être louée 14 dollars de chaque côté.

CONDITIONS—Comptant. — L'acquereur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication le cout de tous certificate devra être supporté par l'acheteur les taxes de ville et d'Etat pour 1914, devant être assumées par l'acheteur en sus et en plus du prix de l'adjudication tous les loyers dus devant appartenir au vendeur jusqu'a la date du passage de l'acte de vente et final paiement du dit acte. Acte de vente aux frais de l'acheteur devant John Bassich, Jr., notaire.

mars 28-29 avril 5-12-19-26-28

PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

16

Lots pour bâtir.

aisant face aux rues Audubon, Walnut, rues et trottoirs pavés.

COTTAGE RETIRE.

3634 rue Coliseum, encoignure Amélia, et le lot pour bâtir, avoisinant, encoignure des rues Coliseum, et Antonine; le MARDI 19 mai, 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Voyez le plan à la Bourse. Succession d'Abner A. Parker, No. 107807, Cour Civile de District pour la paroise d'Orléans, Division "D."

Le MARDI 19 mai, 1914, a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de, et conformément à, un ordre émis, daté et signé le 18 avril, 1914, par l'Honorable Porter Parker, Juge de la Cour Civile de Distris, pour la paroisse d'Orléans, Division "D," je, ERNEST A. CARRERE, un encanteur légalement autorisé, dans et pour la paroisse d'Orléans, procéderai à vendre la propriété suivante, à savoir:

Seize certaines parcelles de terre avec les améliorations, dans l'ilet 31 du sixième district, bornées par les rues Walnut, Audubon Général Hood et Ferdinand, d'après un plan de B. Buisson, voyer, le 15 avril 1836, et désignées par les lettres A, B, C, E, F, G, H, I, J, K, L, P, Q, R, S, T, sur un croquis fait par C. U. LEWIS, le 16 Janvier 1908 annexé, à un acte devant G. G. KRONENBERGER, notaire, le 17 mars, 1908, et mesurent comme suit:

Lots A, B, C, avoisinant et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur de cent vingt pieds entre ligne parallèles.

Lots E à J, inclusifs, sont avoisinants, et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Audubon par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Le lot A forms le coin des rues Audubon et Ferdinand.

Lots K et L, inclus avoisinant et mesurent chacun trente pieds, à la rue Walnut, sur une profondeur de cent vingt pieds, lot K, formant l'encoignure des rues Général Hood et Walnut.

Lots P et T, inclus, avoisinant et mesurent chacun trente pieds à la rue Walnut, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le lot T, formant l'encoignure des rues Walnut et Fernand.

SECOND—Quatre certaines parcelles de terre ainsi que les améliorations, dans l'ilot 281, bornées par les rues Antonine, Chestnut, Coliseum et Amélia dans le sixième district, désignées par les numeros 5, 6, 7, 8, sur un croquis annexé à un acte devant S. MAGNER, ancien notaire, daté le 25 mars, 1867, mesurent comme suit:

Lot 5 mesure trente pieds six pouces et demi de face à la rue Antonine, par toute la profondeur, en quoi qu'elle puisse consister, le tout plus on moins; et les lots 6, 7, 8 mesurent trente pieds cing lignes de face à la rue Antonine, par la même façade à la rue Amélia par toute la profondeur de rue a rue; lot A formant l'encoignure des rues Amélia et Coliseum, et des rues Coliseum, et Antonine, et à une profondeur et face sur la rue Coliseum de 87 pieds, 6 pouces et deux lignes, vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1914, pour être vendu en deux parts, d'après un plan à faire.

Les améliorations sout connues comme le numero 3634 rue Coliseum, et comprennent un cottage retiré, contenant des galeries en face et sur le côte, corridor, 8 chambres, chambre à bbaiens, gaz, égouts et conduits, d'eau, et amenagements sanitaires pour domestiques.

Conditions—Un tiers on plus comptant, le solde en un on un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit, s'il y en a, devra être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an ventes contenant toutes les sécurites et clauses usuelles, comprenant le transfert de polices d'assurance, et 10 pour cent des honoraires des avocats, en cas de procès, pour être passé par JOHN C. DAVEY, JR., notaire, aux frais de l'acquéreur, qui devra aussi assumer et payer additionnellement, au prix de l'enchère, les taxes de l'année 1914, et les frais de tous les certificats, un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, du prix d'achat.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs,
806 rue Perdido.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
avril 19, 26, mai 3, 10, 17, 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis C. Rockenbach.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,322 — Division C — Attendu que Mme Wilhelmina Rockenbach, épouse de Joseph L. Rodriguez, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datif dans la succession de Louis C. Rockenbach, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FRANK T. ECHEZABAL, Avocat.
av 22 26—mai 1

Succession d'Hortense Labardin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No. 107,978 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Jennie Dallier, épouse de Peter Constancy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN WAGNER, Avocat.
avril 22 26—mai 1

VENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de David J. Ramelli.
No. 105909 — Cour Civile de District, Division E.

Quatre lots situés sur la rue Claiborne et Robertson, Ilet Lesseps.
Lot à Slidell dans l'ilet borné par les rues Troisième, Est, Quatrième et Teddy.

Actions Dixie Brewing Co., World Bottling Co., Slidell Ice and Light Co., Ltd., et International Development Co., New Orleans.

Et un lot de meubles de maison consistant en un ameublement de chambre à coucher en chêne massif, un ameublement de salon de cinq pièces recouvertes en peluche, une glacière et deux montres en nickel.

Voir l'inventaire enregistré en notre bureau.

Il sera vendu à l'encan par LEONARD STERN, Encanteur, en vertu d'un ordre de Cour signé le 20 mars 1914, par l'honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour le Paroisse d'Orléans, Division E, le MARDI, 28 avril 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété foncière décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues France, Lesseps, Robertson et l'Avenue Claiborne, sur un croquis annexé à l'acte ci-dessous mentionné et passé en ce bureau le 1er mai 1912. Suivant le dit croquis, les dits lots sont désignés par les numéros Six, Sept, Huit et Neuf, et mesurent chacun trente-et-un pieds de face à la rue France, la même largeur en arrière, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent huit pieds onze pouces. Lot No. Neuf étant le plus proche de, et s'étendant à une distance de soixante-deux pieds, deux pouces et cinq lignes de l'avenue Nord Claiborne. La dite propriété a été achetée au nom de Joséphine Marshall, seconde épouse du dit feu David J. Ramelli, durante la communauté existant entre eux, de la N. O. Home Site Co., Ltd. ,par acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 1er mai 1912, enregistré dans le registre du bureau de transfert No. 250 Folio 487.

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme lot 12 dans l'ilot No. 10 de l'addition Brugier en la ville de Slidell, Paroisse St-Tammany, Lne. Le dit Ilet No. 10 lequel contient lot No. 12 est borné à l'ouest par la rue Troisième, à l'est par la rue Quatrième, au sud par l'avenue Teddy, et ce lot No. 12 a 60 pieds de face sur l'avenue Teddy, et s'étend vers le nord entre lignes parallèles une distance de 110 pieds suivant le plan officiel de la ville de Slidell, Lne., étant une partie et parcelle de l'étendue transférrée par Oscar R. Brugier à ce vendeur, Mme Alexandrine, née Duffon, veuve de feu Romain F. Brugier, comme il est inscrit dans le registre 46 page 430, etc., des archives officielles de la Paroisse de St-Tammany, Lne.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente, qui devra être passé devant B. J. Daly, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent pour assurer l'exécution de la vente.

F. T. ECHEZABAL, Avocat.
mars 26 29—avril 5 12 19 28

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bijouterie, Argenterie, Objets en Plaqué, Faïences, Portraits à l'Huile, Livres, Collection d'Armes, Meubles et Objets de Ménage.

Succession du Dr. Joseph Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,878 — Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur; Bureau, No. 339, rue Carondelet.

En vertu d'un ordre daté le 13 avril 1914, de l'Honorable Porter Parker, juge de la sus-dite cour, division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les lieux,

NO. 1032, AVENUE ESPLANADE,

entre les rues Bourgogne et des Remparts, seront vendus à l'enchère publique, à 11 heures a. m.,

MARDI, LE 28 AVRIL 1914.

les objets suivants: Bagues en diamant, montres et chaînes en or, bracelets avec montures en diamant, caméos, boutons de manche, boutons de col, bouches d'oreille, bague émeraude, bagues en or et platine, bronzes ,tableaux à l'huile et aquarelles, une collection artistique d'armes, faïences, objets en verre et en cristal, objets en argent et plaqués, porcelaines, miniatures, livres, un phonographe Victor, table et records, et beaucoup d'autres articles rares et de grande beauté. Et le

MERCREDI, 29 AVRIL 1914,

au même endroit et à la même heure, seront vendus à l'enchère publique, les objets suivants:

Un ameublement de salon d'acajou, table d'acajou, tables en bois de chêne sculptées, rayons de bibliothèque, ameublement en bois de rose, lit, draps et couvertures, lit en bois de chêne sculpté et ameublement de chambre Colonial, ameublement en chêne sculpté de salle-à-manger, pendules de valeur, tapis de salon, tapis de cheminée, miroirs bronzéc, assortiment en cuivre pour foyer, chaises avec coussins en cuir, four, et batterie de cuisine, et beaucoup d'autres articles de ménage.

Le tout d'après inventaire. Plusieurs de ces articles sont des antiques rares et objets d'art, qui auront un charme pour le connaisseur.

Conditions — Comptant avant que les objets soient délivrés.

C. de B. CLAIBORNE, Avocat.
avril 16 19 26 28 29

Par GARLAND WOLFE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente on partage au plus haut enchèrisseur. Cottage simple, 1108 rue Arabella, sur deux terrains, à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, sans limits ou reserve, JEUDI, 14 mai 1914.

En vertu d'un jugement et ordre de la cour signés le 6 avril 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, No. 105,253, dans l'affaire intitulée Phoebe Skirt vs. Minor Margaret Penny et al, je vendrai la propriété suivante, à l'heure et la place mentionnés, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et touts les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans cette partie de la vieille Paroisse de Jefferson, autrefois nommé Hurstville, formant maintenant partie du Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'Avenue Nashville et les rues Perries, Coliseum)autrefois Plaquemine(et Arabella, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 41 sur un plan original de Hurstville, dressé par D. Buisson, voyer, et aussi sur un plan récent fait par W. H. Williams, voyer, daté le 17 avril 1867, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Arabella sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; ces terrains étant bornés sur le côté vers la rue Perrier par le terrani No. 9, et sur le côté vers Coliseum (autrefois Plaquemine) par le lot No. 6, qui forme le coin des rues Coliseum et Arabella. Le cottage contient 6 chambres, commodités hygiéniques, bassins de rinçure, avec conduits d'eau et d'égouts, maison couverte en ardoises; arbres fruitiers sur le terrain.

Conditions — La moitié ou plus comptant; le solde, s'il y en a, dans un an; tout paiement arrière portant intérêt à 7 pour cent par an, garanti par hypothèque et privilège de vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1914, et le coût du certificat. Acte de vente au frais de l'acquéreur, devant C. C. Freidrichs, notaire, et un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication sera versé à GARLAND WOLFE,

Encanteur, 305 Bâtisse Weiss.
avril 12 19 26—mai 3 10 14

VENTES A L'ENCAN.

Par LIONEL M. RICAU.

Vente en Partage

Il sera vendu à l'encan au dernier offrant du plus haut prix

Jeudi, le 30 Avril, 1914 à midi

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Par LIONEL M. RICAU, Encanteur

Les propriétés suivantes, à savoir:

Nos. 1426-1428 RUE ST-PIERRE

Mesurant environ 31' 11" 5"' par 56' 6" de profondeur.

Nos. 1839 RUE STE-ANNE et 808 RUE N. ROMAN

Mesurant environ 30' 3" 5" par 87' de profondeur.

Nos. 1901-1903 RUE STE-ANNE au coin de la RUE ROMAN

Mesurant environ 38' 10" par 55' de profondeur.

Nos. 809-811 RUE N. ROMAN

Mesurant environ 30' par 84' 10" de profondeur.

Nos. 813-815 RUE N. ROMAN

Mesurant environ 32' 2" 6"' par 84' 10" 6"' de profondeur.

No. 814 RUE N. PRIEUR

Mesurant environ 23' 10" par 38' 10".

No. 2008 RUE ST-PIERRE

Mesurant environ 33' 0" 3"' par 120' de profondeur.

Nos. 2009-2011 RUE ST-PIERRE

Mesurant environ 33' 0" 1"' par 57' 2" 6"' de profondeur.

No. 2019 RUE ST-PIERRE

Mesurant environ 24' 9" par 57' 2" 7"' de profondeur.

No. 2021 RUE ST-PIERRE

Mesurant environ 24' 9" par 57' 2" 7"' de profondeur.

No. 2010 RUE ORLEANS

Mesurant environ 33' 0" 1"' par 57' de profondeur.

No. 931 RUE N. PRIEUR

Mesurant environ 30' par 105' de profondeur.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et le solde, s'il y en a, sujet à un crédit d'un, ou d'un et deux ans, au choix de l'acquéreur, représenté par des billets portant six pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et privilège de vendeur; l'acte de vente devant contenir la clause de non-aliénando et de vente sans estimation en cas de vente pour forcer le paiement des dits billets et de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas qu'il deviennent nécessaire de mettre les dits billets entre les mains d'un avocat pour les collecter, et toutes autres clauses usuelles; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'à concurrence des billets non-payés, et transférer la police au porteur des billets, et payer, en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes de 1914 et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix en paiement en à-compte; l'acquéreur n'aura droit aux loyers, qu'à partir de la date des actes de vente. Actes de vente devant Boussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur. Pour plus amples renseignements au sujets des descriptions et des mesures, il faut consulter les titres dans l'étude du M. Bussière Rouen, notaire.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
avril 6 12 19 26 30

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.
Succession de William Brunke vs. Armand Ribes, executeur de la succession de Henry Charles Yaeger.
Simple cottage avec toiture en ardoises, No. 611 Rue Bartholomew.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,719 — Division B — En vertu d'un jugement signé le 2 avril 1914 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique par Leonard L. Stern, encanteur, le JEUDI, 6 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terrain, etc., situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bartholomew, Mazant, Chartres et Royale, mesurant trente-trois pieds de face à la rue Bartholomew par une profondeur de cent dix pieds, entre lignes égales et parallèles, et désigné comme No. 611 de la rue Bartholomew.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, avec toiture en ardoises, composé de sept chambres, qui vaudront un loyer de $12 par mois.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer les taxes de 1914 en sus de son enchère. Acte de vente devant Joseph Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

PETER J. FLANAGAN,
Administrateur Public.
M. D. DIMITRY, Avocat.
avril 4 5 12 19 26—mai 3 5

ANNONCES JUDICIAIRES

AVIS AUX CREANCIERS

Walter Saloun vs. Consolidated Realty & Manufacturing Company, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,818 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Meyer S. Dreifus, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, ET LEGIER & OLEASON, Avocats.
avril 16 20 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Caroline S. Brauner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,230 — Division C — Attendu que Louis A. Brauner a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Caroline S. Brauner, décédée intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
avril 16 20 25

VENTES A L'ENCAN

Par FREEMAN & FREEMAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Christina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,857 — Division E.

Vente en partage, propriétés de valeur et d'un excellent rapport dans le Premier District.

1101-1103 rue Sud Liberté, encoignure Thalie, double résidence, à deux étages et magasin, louée avantageusement.

1412-1414 rue Sud Liberté, entre les rues Thalie et Melpomène, double cottage, avantageusement loué.

1318 rue Sud Franklin, entre les rues Erato et Thalie, simple cottage, avantageusement loué, grande cour.

Par FREEMAN & FREEMAN, David Freeman, Encanteur; bureau, 218, rue Baronne.

JEUDI, E 21 MAI 1914,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 106,857, dans l'affaire intitulée succession de Charles Christina, le dit jugement lu, rendu et signé en cour ouverte le 15 jour d'avril 1914, et le dit ordre adressé à David Freeman, encanteur, de la firme de Freeman & Freeman, j'offrirai en vente à l'enchère publique la propriété suivante, décrite à savoir:

1er — Un lot de terre, ainsi que toutes les améliorations, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. 16 dans l'ilet No. 17, borné par les rues Liberté, Melpomène, Thalie et Howard, et mesurant 16 pieds 3 pouces de face à la rue Liberté, par cent vingt pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No. 17, et quatre-vingt pieds et cinq lignes sur une ligne qui le divisant, d'une petite parcelle de terre d'une forme triangulaire,avoisinant et faisant face à l'arrière des rues Liberté et Thalié, au bout de laquelle la dite ligne du dit lot No. 16, court en profondeur sur une seconde ligne qui mesure quarante-six pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Thalie, jusqu'à ce qu'elle ait atteint le lot 15 en arrière, où elle mesure trente-deux pieds de profondeur, mesure américaine, le tout au tout, un certain lot de terre triangulaire, situé dans le même ilet et district, désigné, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 22 mars 1842, annexé à un acte -voyer etaoin shrdlu cmfwyp vbgkqjxz de Noël Le Breton à la Banque de la Louisiane; cet acte passé devant C. Pollock, notaire, le 23me jour d'octobre 1843, le dit lot formant l'encoignure des rues Liberté et Thalie, et mesurant quinze pieds neuf pouces de face à la rue Liberté, soixante-dix-huit pieds huit pouces de face à la rue Thalie et quatre-vingt-deux et 2-8 sur la ligne.

2me — Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voeis, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Franklin et Liberté, et partant de la dite rue Liberté à une distance de quatre-vingt-dix-neuf pieds six pouces de l'encoignure de la rue Melpomène, la même parcelle de terre, mesurant vingt-huit pieds trois pouces sur la dite rue Liberté, sur soixante-quatre pieds de profondeur sur la ligne de côté, la plus proche de la rue Thalié, et a une première profondeur de la ligne du côté opposé de trente-deux pieds six pouces, conséquemment elle court à un angle sur la droite, vers la rue Melpomène, un pied six pouces, et ensuite elle a en outre une profondeur de trente-et-un pieds six pouces, sur une largeur, à la ligne en arrière, de vingt-neuf pieds neuf pouces.

3me — Un certain lot de terre, ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, les voies, droits, servitudes, privilèges, etc., situé dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Saratoga, Erato, Franklin et Thalié, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 6 (ancien numéro), mesurant en mesure américaine, trente-deux pieds, plus ou moins, de face à la rue Franklin par quatre-vingt-seize pieds, onze pouces et cinq lignes, plus ou moins, en profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant; le solde, s'il y en a, par billets de l'acquéreur, payables en un an après date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, à partir de la date jusqu'au paiement, et garantis par hypothèques et privilèges de vendeur, et toutes les clauses de sécurités usuelles; tous les actes de vente devant être passés devant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur; ainsi que les dépenses de tous les certificats; le dit acquéreur devant assumer aussi le paiement des taxes de ville et d'état de l'année 1914. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication (sans intérêt et sans clause pénale), du prxi d'achat.

FREEMAN & FREEMAN, Encanteurs.
CALLAN, BLANCAND & VIOSCA, Avocats pour le demandeur.
W. ALEXANDER, BAHNS, Avocat pour le defendeur.
avril 19—mai 10 17 21

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Cinquième District, formant le coin de l'avenue Slidell et la rue Vallette (Ilet Belleville et Homer).

Ideal Savings and Homestead Association vs. Noah Lyle et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,808 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderal à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, située dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No. 44, borné par les rues Vallette (autrefois Goselin), Belleville (autrefois Chestnut) et Homer et l'avenue Slidell (autrefois Jackson), désignés par les numéros 20 et 21 selon le croquis joint à l'acte passé devant Paul E. Laresche, ancien notaire, le 24 juin 1867, et suivant lequel les dits lots mesurent comme suit: Lot No. 20, trente-deux pieds (32') trois pouces (3") de face à la rue Vallette (autrefois Goselin) par cent vingt pieds (120') de profondeur entre lignes égales et parallèles; et lot 21 forme le coin de la rue Vallette (autrefois Goselin) et l'avenue Slidell (autrefois Jackson), et mesure trent-deux (32') pieds, un (1") pouce et cinq (5) lignes de face à la rue Vallette (autrefois Goselin) par cent vingt (120') pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à l'avenue Slidell (autrefois Jackson).

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK,
Avocat pour la demanderesse.
avril 3 4 9 17 24—mai 1 6 7

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, **New York**
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

PAR C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur.

No. 105,093, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Par C. A. Tessier & Son, C. A. Tessier, encanteur. Bureau, 134 rue Carondelet.

LE JEUDI, 7 MAI 1914,

à 10 heures 30 du matin, sur les lieux, second étage, 812 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Carroll, sera vendue à l'encan public, en vertu d'un ordre daté le 13 octobre 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, la propriété suivante, décrite à savoir:

Droits de patente (United States patent No. 1,009,744, émis le 28 novembre 1911) pour les paroisses d'Orléans, Tangipahoa, St-Tammany et Terrebonne. Etat de la Louisiane, pour manufactures et la vente du merveilleux appareil à gaz ("Little Wonder Gas Maker").

Un lot de meubles de bureau, un coffre-fort, d'après l'inventaire consigné au dossier de la cour.

Conditions—Comptant.
avril 25 26—mai 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes-ouverts. Comptes-ouverts.

French American Wine Company, Limited, vs. Purity Valley Company.

No. 106,510, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Par C. A. Tessier & Son, C. A. Tessier, encanteur. Bureau, 134 rue Carondelet.

LE JEUDI, 5 MAI 1914,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, daté le 20 avril 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée, un lot de comptes-ouverts, se montant à peu près $1,300, d'après l'inventaire consigné au dossier de la cour.

Conditions—Comptant.
avril 25—mai 3 5

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIARE

Lots vacants de Choix dans le Sixième District

Succession de Jeremiah J. Roth, Sr.

No. 107712 Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 406, rue Carondelet le MARDI 28 avril, 1914, à midi à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé, du 26 Mars, 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété suivante sera vendue à savoir:

Premier. Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet No. 18 de Burttheville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur un croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Aout, 1908, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr., et als. vs. les Mineurs Beauvis, pris par James Boyd Grinage, notaire le 4 Décembre, 1908, par le No. trois et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds, cinq pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et cinq lignes de largeur en arrière sur une profondeur de vent vingt pieds.

Second. Un certain lot de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burtheville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds, député voyer de ville dans l'affaire referée ci dessus, par le No. 4; et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et six lignes de largeur en arrière sur cent vingt pieds de profondeur.

CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant assumer en sus et en plus du prix d'achat les taxes pour l'année 1914, et faire un dépôt de dix pour cent chez l'encanteur au moment de la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur devant Louis R. Alba, Esq., Notaire.

G. G. KRONENBERGER, avocat pour le demandeur.
mars 28-29 avril 5-12-19-26-28

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorée des Sixième et Premier Districts.
I.—Portant les numéros municipaux 2912 et 2914 rue Jena, entre les rues Willow et Claiborne.
II.—Portant les numéros municipaux 1320 et 1322 rue Roman, entre les rues Erato et Thalie.

Mlle Charlotte T. Schaefer vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,026 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été addressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Premièrement — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 673, borné par les rues Cadiz, Willow, Jena et Claiborne; le dit terrain est désigné par le numéro neuf et mesure trente (30) pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Deuxièmement — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Roman, Derbigny, Erato et Thalia, désigné par le numéro seize (16) et mesure trente-et-un pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Roman par une profondeur de cent vingt-et-un pieds, quatre pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles; le tout d'après un certificat de voyer de H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté le 6 novembre 1897 et annexé à un acte passé devant Benj. Ory, notaire, le 2 février A. D. 1898.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JAMES B. ROSSER, JR.,
Avocat pour la demanderesse.
avril 11 17 24—mai 1 8 14

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis Edward Valloft.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,274 — Division A — Atendu que Mme Regina Witham, veuve de Louis Edward Valloft, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Louis Edward Valloft, décédé intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. M. STAFFORD, H. W. ROBINSON, Avocats.
avril 18 22 27